

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 461 promulguant à la Côte française des Somalis el dépendances .

n° 461

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
2 juillet 1941

Numéro JO
n° 536 du 31/07/1941

Date du numéro
31 juillet 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le télégramme officiel n° C. 166 du 28 juin 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 26 juin 1941 rendant applicable aux colonies la loi du 3 mars 1941 relative à l'autorisation maritale.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.